

## autour du

## COL DES PANDOURS

Date: DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025

Départ : Parking du JCK à La Wantzenau à 08h00 Inscription : http://club-escapade.asso.fr/inscription/

Délai: Vendredi 28 novembre 2025

Pour notre dernière sortie dominicale 2025, Monique et Patrick vous proposent de retourner comme l'année dernière sur l'aire de pique-nique (avec abri) route du Nideck : accès depuis Wangenbourg en direction du Col des Pandours (RD 218)....

Pour la randonnée du matin nous prendrons la direction du Col des Pandours, le Carrefour des Anlagen, Carrefour du Brigadier Jérôme puis les Rochers du Pfaffenlapp et du Breitberg. Retour vers le Col des Pandours et l'aire de pique-nique.

Pour l'après midi, les journées étant courtes, on avisera en fonction de la météo et de la fin du repas.

**Important**: vous pouvez randonner léger, le repas de midi pourra rester dans la voiture.

Possibilité également de ne faire qu'une partie du programme proposé..... soit le matin ou l'après-midi en nous rejoignant pour le repas.

Nous nous permettrons d'annuler ou de modifier le parcours en cas de mauvaises conditions météo et plan de chasse du secteur

## Infos pratiques

**Durée**: 5 h (sans les arrêts)

**Distance**: matin env.7,5 km, après-midi env. 5 km

**Dénivelé**: 200 m **Difficulté**: facile

Départ Rando : Parking route du Nideck à 9h15

(RD218) en direction du col des Pandours

Repas: Tiré du sac sous abri. Possibilité de faire griller brochettes, speck ou saucisses...

bref de quoi faire un dernier BBQ avant l'hiver.

<u>Pensez à apporter vos assiettes, couverts et gobelets</u>. (grillades, boisson et pain non fournis) <u>Et si vous avez quelques buches, elles seront également les bienvenues ainsi que des petites</u> <u>douceurs en accompagnement du vin chaud qui vous sera proposé.</u>

Informations complémentaires (randonnée ou transport) contacter : Monique ou Patrick au 06 36 36 09 14 ou monique.gruber@orange.fr



## Recommandations:

Signaler sur le formulaire d'inscription si vous souhaitez être passager ou conducteur ainsi que le nombre de places disponibles (4 personnes par véhicule maximum).

Si vous vous rendez directement au départ de la randonnée, merci de le signaler dans la rubrique « commentaire » et de prévenir l'un des responsables.

Le comité recommande une indemnisation forfaitaire de  $7,00 \in par$  passager à remettre au chauffeur pour ses frais de transport (distance AR environ 60 km).

IMPORTANT : Respect des gestes barrières en covoiturage et lors de la randonnée.

